



## **Athymis Industrie 4.0**

Rapport Annuel de Gestion

31 décembre 2019

## **Politique de Gestion du fonds**

### Scénario économique

L'année 2019 s'est caractérisée par un très fort rebond des indices boursiers sur toutes les grandes places financières. Cette hausse a été alimentée par la fin de la politique restrictive engagée par la réserve fédérale américaine, les investisseurs étant soulagés que le mouvement de hausse des taux soit interrompu. De plus, les perspectives d'une signature d'un accord commercial entre les USA et la Chine ont redonné l'espoir d'une amélioration de la croissance mondiale. Enfin la large victoire de Boris Johnson aux élections législatives anticipées a permis de chasser le spectre d'un hard brexit qui aurait été dévastateur au Royaume Uni et dans le reste de l'Europe

Sur le marché obligataire, la volte-face de la réserve fédérale a entraîné une très forte détente des taux d'intérêt à long terme, notamment en Europe. Les taux à dix ans de l'Allemagne et de la France sont ainsi passés en territoire négatif.

Si la croissance mondiale est restée globalement positive, de nombreuses disparités sont apparues. Ainsi la production industrielle et les investissements ont beaucoup ralenti, alors que les exportations de nombreux grands pays comme la Chine et les USA ont baissé, avec notamment l'impact des tensions commerciales et la transition technologique en cours dans l'automobile. La consommation a par contre compensé partiellement ces difficultés, la confiance des consommateurs restant bien orientée. Ceci est dû en grande partie à une baisse de l'inflation et à des politiques fiscales de soutien en Chine, aux USA, en France...

Les matières premières, notamment le pétrole ont profité de ces meilleures perspectives économiques durant la deuxième partie de l'année. Par contre les marchés des changes sont restés globalement calmes durant l'année, la livre anglaise se faisant remarquer en fin d'année par un vif rebond par rapport aux grandes monnaies internationales.

### Stratégie d'investissement

2019 marque une belle première année pleine pour le fonds Athymis Industrie 4.0 qui, dans un contexte il est vrai favorable sur les marchés d'actions, valide pleinement la pertinence de sa thématique. Le fonds Athymis Industrie 4.0 a maintenu un investissement supérieur à 80% tout au long de l'année en se focalisant sur des entreprises répondant à la thématique de la quatrième révolution industrielle. L'exposition du portefeuille a été graduellement augmentée pour terminer l'année à 96,5%.

Les acteurs du conseil accompagnant les industriels dans leur transition digitale, Accenture, Alten et Cap Gemini se sont révélés d'excellents choix en 2019. Les éditeurs de logiciels de conception 3D ont été à la fête en 2019, et notre choix Dassault Systèmes et Autodesk récompensé.

L'année aura été marquée par un ralentissement fort du cycle des semi-conducteurs, dans un contexte de conflit commercial sino-américain. Ceci est particulièrement vrai en ce qui les mémoires qui connaissent leur point bas en décembre 2019 (selon Micron). Le fonds est investi dans des valeurs concernées par le cycle des semi-conducteurs notamment Samsung, STMicroelectronics ou ASML. Le parcours global de ces titres sur l'année aura été heurté avec toutefois un bilan global nettement positif. Nous avons continué toute l'année à chercher de nouvelles idées, notamment lors de conférences, et l'intégration de Teradyne, première performance du fonds en 2019, aura été particulièrement pertinente. En revanche, PTC a été cédée après deux déceptions lors de publications de résultats.

Dans le domaine de la gestion de la donnée, nos acteurs du cloud ont confirmé la tendance longue impactant le secteur. Qu'il s'agisse d'Alibaba, Alphabet, Microsoft ou SAP l'année 2019 n'aura pas déçu dans cette dynamique.

Nos industriels utilisateurs de processus 4.0 n'ont pas déçu. Notons ainsi le parcours remarquable d'Adidas, Airbus ou United technologies. Dans cette thématique seul Thales aura déçu pour ce premier exercice.

Autant le premier trimestre a pesé sur la partie cyclique du portefeuille, nous amenant à alléger cette composante, autant la fin d'année lui a été favorable, une rotation sectorielle majeure impactant les marchés. Les valeurs liées au secteur de l'automobile comme Plastic Omnium ou Valeo ou de la logistique comme Kion ont ainsi renversé la tendance sur le second semestre. Dans cet univers de valeurs cycliques, seul Duerr aura, malgré un rebond au deuxième semestre, contribué très négativement au portefeuille sur l'ensemble de l'exercice.

Nos valeurs sur la thématique de la 5G, Ericsson et Verizon, bien que contributeurs positifs, ont sous performé, n'enlevant en rien tout le potentiel de la 5G dans le futur de l'Industrie 4.0, notamment autour de la thématique des objets connectés

Nous avons continué notre investigation dans le secteur de la robotique. Intuitive Surgical, spécialiste de la chirurgie robotique entrée en fin d'année dans le portefeuille est un exemple concret d'application de ces nouvelles technologies à un secteur indépendant de l'industrie.

Au cours de l'année nous avons par ailleurs ouvert notre univers d'investissement en intégrant des entreprises leaders de la logistique automatisée telles que JD.com ou Deutsch Post.

### Perspectives

La thématique industrie 4.0 qui désigne de nouveaux modes de production connectés, robotisés et intelligents offre selon nous un potentiel très significatif sur le long terme et ce premier exercice plein est riche d'enseignements positifs en ce sens.

Dans une année 2020 riche en événements politiques, avec notamment des élections américaines dans un contexte tumultueux, nous attendons une certaine volatilité sur les marchés. Ceci étant dit, une accalmie sur le front des conflits commerciaux doit permettre un retour des investissements, une dynamique très favorable à la thématique Industrie 4.0.

Enfin l'arrivée massive de la 5G doit être un véritable tremplin pour la thématique Industrie 4.0 avec un accroissement exponentiel des usages notamment dans le domaine de l'internet des objets. L'exploitation de la donnée et l'intelligence artificielle vont aussi avoir un rôle essentiel dans l'industrie du futur.

### Performances de l'OPC

Le fonds a réalisé une performance 25.16 % (Part I) contre 28.93 % pour son indice de référence.

*La performance passée ne préjuge pas des résultats futurs de l'OPC*

### Indication sur les mouvements intervenus et les instruments financiers détenus en portefeuille.

Le fonds Athymis Industrie 4.0 n'investit pas dans les autres fonds du groupe.

### **Méthode du calcul du risque global**

Athymis utilise la méthode de calcul de l'engagement (linéaire).

### **Information sur prise en compte dans la politique d'investissement des critères relatifs au respect d'objectifs sociaux, environnementaux et qualité de gouvernance (critères dits « ESG »)**

Athymis Gestion ne prend pas en compte les critères ESG dans le processus de gestion du fonds Athymis Industrie 4.0.

### **Information relatives aux instruments financiers du groupe**

Outre les frais de gestion du fonds, une commission de mouvement de 0.60% est appliquée.

Les frais facturés aux FCP se composent d'une commission supplémentaire variable égale à 20% de la performance du FCP supérieur à une performance supérieure à la performance au-delà du MSCI World all Countries Net Return en cas de performance annuel positive.

Ces frais de gestion variables sont provisionnés à chaque publication de la VL. En cas de sous performance une reprise de provision est effectuée dans la limite du solde en compte. Cette provision de frais de gestion variable est définitivement acquise à la société de gestion à la fin de chaque exercice.

### **Renvoi au compte rendu relatif au frais d'intermédiation**

N/A

### **Renvoi au site internet pour précisions concernant la politique de sélection et d'évaluation des entités qui fournissent des services (sélection des intermédiaires).**

La procédure de sélection des intermédiaires est disponible sur demande auprès d'Athymis Gestion ou sur le site de la société de gestion : <http://athymis.fr/directive-mif.html>

### **Politique rémunération de la société de gestion :**

ATHYMIS GESTION n'atteignant pas les seuils de 50 salariés ou de 1,25 milliards d'euros d'actifs sous gestion, la société de gestion n'est pas tenue de mettre en place un comité de rémunération. La politique de rémunération est déterminée par Stéphane Toullieux, Président Directeur Général, Dirigeant RCCI.

La politique mise en place et appliquée par Stéphane Toullieux, Président Directeur Général, Dirigeant RCCI, s'applique à l'ensemble des collaborateurs de la société, en charge :

- de la gestion des actifs ;
- des fonctions support ;
- des fonctions commerciales.

- Fonctions commerciales : Nouveaux clients et nouveaux encours clients générés, rétention des clients existants, contribution aux initiatives commerciales, de marketing et de marketing digital, retours clients
- Fonctions de gestion : Génération d'idées et pertinence de ces idées, qualité de la recherche, contribution commerciale, contribution aux publications.

Note : Les gérants ne peuvent en aucun cas prétendre à une quote-part des rémunérations commissions de surperformance générées par les fonds. Les commissions de performances sont en effet intégrées dans la rentabilité brute de l'entreprise et réparties suivant les critères développés supra. Il est en effet entendu que les dites rémunérations variables sont générées par un effort commun : performances des fonds, levée de capitaux, qualité des prestations des fonctions support.

- Fonctions support : qualité du service clients, qualité des prestations internes, qualité des contrôles, limitation des erreurs, initiatives aux services des clients et de la conformité

La procédure complète est disponible sur le site internet d'Athymis Gestion : <http://athymis.fr/directive-mif.html>

La société de gestion applique le princip



**T A L E N Z**  
*Entreprendre est un art majeur*  
Audit • Expertise Comptable • Conseil

**F I D O R G A u d i t**

***FCP ATHYMIS INDUSTRIE 4.0***

***10, RUE NOTRE DAME DE LORETTE  
75009 PARIS***

***Rapport du commissaire aux comptes  
Sur les comptes annuels***

***Exercice clos le 31 décembre 2019***

***FIDORG AUDIT***

***COMMISSARIAT AUX COMPTES – AUDIT***

***62 rue de la Chaussée d'Antin - 75009 Paris - Téléphone : 01.40.16.79.80***

**FCP ATHYMIS INDUSTRIE 4.0**

**SOCIETE DE GESTION : ATHYMIS GESTION SA**

**10, RUE NOTRE DAME DE LORETTE  
75009 PARIS**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS**

**Exercice clos le 31 décembre 2019**

***FIDORG AUDIT***

***COMMISSARIAT AUX COMPTES – AUDIT***

***62 rue de la Chaussée d'Antin - 75009 Paris - Téléphone : 01.40.16.79.80***

## **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels Exercice clos le 31 décembre 2019**

Aux porteurs de parts du FCP ATHYMIS INDUSTRIE 4.0,

### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif ATHYMIS INDUSTRIE 4.0 constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP à la fin de cet exercice.

### **Fondement de l'opinion**

#### *Référentiel d'audit*

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### *Indépendance*

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des comptes au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.



## Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux porteurs de part du FCP.

## Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du FCP à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la société de gestion.

## Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Paris,

Le Commissaire aux Comptes  
**FIDORG AUDIT**  
Représenté par **Christophe CHARETON**

## **Annexe au rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

### **Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes**

*Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :*

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;*
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;*
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;*
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;*
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.*

## Bilan actif

	Exercice 31/12/2019	Exercice 31/12/2018
<b>Immobilisations Nettes</b>	-	-
<b>Dépôts</b>	-	-
<b>Instruments financiers</b>	<b>2,312,902.69</b>	<b>428,135.38</b>
<b>Instruments financiers de l'entreprise ou des entreprises liées</b>	-	-
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
<b>Actions et valeurs assimilées</b>	<b>2,312,902.69</b>	<b>393,103.82</b>
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	2,312,902.69	393,103.82
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>	-	-
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
<b>Titres de créances</b>	-	-
Négoiciés sur un marché réglementé ou assimilé - Titres de créances négociables	-	-
Négoiciés sur un marché réglementé ou assimilé - Autres titres de créances	-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
<b>Titres d'organismes de placement collectif</b>	-	<b>35,031.56</b>
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union Européenne	-	35,031.56
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union Européenne	-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union Européenne et organismes de titrisations cotés	-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union Européenne et organismes de titrisations non cotés	-	-
Autres organismes non européens	-	-
<b>Opérations temporaires sur titres</b>	-	-
Créances représentatives de titre reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres prêtés	-	-
Titres empruntés	-	-
Titres donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
<b>Instruments financiers à terme</b>	-	-
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
<b>Autres instruments financiers</b>	-	-
<b>Créances</b>	<b>216.06</b>	<b>93.89</b>
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	216.06	93.89
<b>Comptes financiers</b>	<b>285,085.40</b>	<b>72,059.62</b>
Liquidités	285,085.40	72,059.62
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>2,598,204.15</b>	<b>500,288.89</b>

## Bilan passif

	Exercice 31/12/2019	Exercice 31/12/2018
<b>Capitaux propres</b>	-	-
<b>Capital</b>	<b>2,465,100.15</b>	<b>505,159.50</b>
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	-	-
Report à nouveau (a)	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	<b>-54,366.09</b>	<b>-5,071.89</b>
<b>Résultat de l'exercice (a,b)</b>	<b>-13,626.88</b>	<b>-384.72</b>
Total capitaux propres (= Montant représentatif de l'actif net)	<b>2,397,107.18</b>	<b>499,702.89</b>
<b>Instruments financiers</b>	-	-
<b>Opérations de cession sur instruments financiers</b>	-	-
<b>Opérations temporaires sur titres</b>	-	-
Dettes représentatives de titres donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
<b>Instruments financiers à terme</b>	-	-
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
<b>Dettes</b>	<b>8,582.34</b>	<b>586.00</b>
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	8,582.34	586.00
<b>Comptes financiers</b>	<b>192,514.63</b>	-
Concours bancaires courants	192,514.63	-
Emprunts	-	-
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>2,598,204.15</b>	<b>500,288.89</b>

(a) Y compris comptes de régularisations.

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice.

## Hors-bilan

	Exercice 31/12/2019	Exercice 31/12/2018
<b>Opérations de couverture</b>		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagements de gré a gré		
Autres engagements		
<b>Autres opérations</b>		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagements de gré a gré		
Autres engagements		

## Compte de résultat

	Exercice 31/12/2019	Exercice 31/12/2018
<b>Produits sur opérations financières</b>		
Produits sur actions et valeurs assimilées	16,535.57	205.76
Produits sur obligations et valeurs assimilées	-	-
Produits sur titres de créances	-	-
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	-	-
Produits sur instruments financiers à terme	-	-
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	67.46	-
Autres produits financiers	-	-
<b>TOTAL I</b>	<b>16,603.03</b>	<b>205.76</b>
<b>Charges sur opérations financières</b>		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	-	-
Charges sur instruments financiers à terme	-	-
Charges sur dettes financières	-3,178.31	-
Autres charges financières	-	-
<b>TOTAL II</b>	<b>-3,178.31</b>	<b>-</b>
<b>Résultat sur opérations financières (I + II)</b>	<b>13,424.72</b>	<b>205.76</b>
<b>Autres produits (III)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)</b>	<b>-22,330.45</b>	<b>-586.00</b>
<b>Résultat net de l'exercice (I + II + III + IV)</b>	<b>-8,905.73</b>	<b>-380.24</b>
<b>Régularisation des revenus de l'exercice (V)</b>	<b>-4,721.15</b>	<b>-4.48</b>
<b>Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Résultat (I + II + III + IV + V + VI)</b>	<b>-13,626.88</b>	<b>-384.72</b>

## Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n°2014-01, modifié.

La devise de comptabilité est l'EURO.

Toutes les valeurs mobilières qui composent le portefeuille ont été comptabilisées au coût historique, frais exclus.

Les titres et instruments financiers à terme ferme et conditionnel détenus en portefeuille libellés en devises sont convertis dans la devise de comptabilité sur la base des taux de change relevés à Paris au jour de l'évaluation.

Le portefeuille est évalué lors de chaque valeur liquidative et lors de l'arrêt des comptes selon les méthodes suivantes :

### Valeurs mobilières

Les titres cotés : à la valeur boursière - coupons courus inclus (cours clôture jour)

Toutefois, les valeurs mobilières dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation, ou cotées par des contributeurs et pour lequel le cours a été corrigé, de même que les titres qui ne sont pas négociés sur un marché réglementé, sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion (ou du conseil d'administration pour une Sicav), à leur valeur probable de négociation. Les prix sont corrigés par la société de gestion en fonction de sa connaissance des émetteurs et/ou des marchés.

Les O.P.C. : à la dernière valeur liquidative connue, à défaut à la dernière valeur estimée. Les valeurs liquidatives des titres d'organismes de placements collectifs étrangers valorisant sur une base mensuelle, sont confirmées par les administrateurs de fonds. Les valorisations sont mises à jour de façon hebdomadaire sur la base d'estimations communiquées par les administrateurs de ces OPC et validées par le gérant.

Les ETF : à la dernière valeur liquidative connue, à défaut à la dernière valeur estimée.

Les titres de créances et assimilés négociables qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués par l'application d'une méthode actuarielle, le taux retenu étant celui applicable à des émissions de titres équivalents affecté, le cas échéant, d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur. En l'absence de sensibilité, les titres d'une durée résiduelle égale à trois mois sont valorisés au dernier taux jusqu'à l'échéance et ceux acquis à moins de trois mois, les intérêts sont linéarisés.

### Instruments financiers à terme et conditionnels

Futures : cours de compensation jour.

L'évaluation hors bilan est calculée sur la base du nominal, de son cours de compensation et, éventuellement, du cours de change.

Options : cours de clôture jour ou, à défaut, le dernier cours connu.

Options OTC : ces options font l'objet d'une évaluation à leur valeur de marché, en fonction des cours communiqués par les contreparties. Ces valorisations font l'objet de contrôles par la société de gestion.

L'évaluation hors bilan est calculée en équivalent sous-jacent en fonction du delta et du cours du sous-jacent et, éventuellement, du cours de change.

Cas particulier : Floor : ces options sont valorisées par des contreparties tierces à partir d'un modèle d'actualisation Marked-to-market basé sur une volatilité et une courbe de taux de marché vérifiées par le gérant et pris à la clôture du marché chaque jeudi.

Change à terme : réévaluation des devises en engagement au cours du jour le report / déport calculé en fonction de l'échéance du contrat.

## Frais de gestion

Frais de gestion financière et Frais administratifs externes à la société de gestion :

- 2.4 % TTC maximum pour la part P
- 1.4 % TTC maximum pour la part I

La dotation est calculée sur la base de l'actif net. Ces frais, n'incluant pas les frais de transaction, seront directement imputés au compte de résultat du Fonds.

Ces frais recouvrent tous les frais facturés à l'OPC, à l'exception des frais de transaction. Les frais de transactions incluent les frais d'intermédiaires (courtage, impôts de bourse,...) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

## COMMISSIONS INDIRECTES

Commission de souscription indirecte : Néant

Commission de rachat indirecte : Néant

## Commission de surperformance

20% de la surperformance au-delà du MSCI World All Countries Net Return.

La commission de surperformance correspond à des frais variables. La période de calcul est l'exercice du fonds. À chaque établissement de la valeur liquidative, la surperformance du fonds est définie comme la différence positive entre actif net du fonds avant prise en compte d'une éventuelle provision pour commission de surperformance, et l'actif net d'un OPCVM fictif réalisant la performance de l'indicateur de référence et enregistrant le même schéma de souscription et de rachats que le fonds réel.

À chaque établissement de la valeur liquidative, la commission de surperformance, alors définie égale à 20% TTC de la performance au-delà de l'indice MSCI World All Countries Net Return, fait l'objet d'une provision, ou d'une reprise de provision limitée à la dotation existante. Une telle provision ne peut être passée qu'à condition que la valeur liquidative après prise en compte d'une éventuelle provision pour commission de surperformance soit supérieure à la valeur liquidative de début d'exercice. En cas de rachats, la quote-part de la commission de surperformance correspondant aux parts rachetées est perçue par la société de gestion. Hormis les rachats, la commission de surperformance est perçue par la société de gestion à la date de clôture de chaque période de calcul. Un descriptif de la méthode utilisée pour le calcul de la commission de surperformance est tenu à la disposition des souscripteurs par la société de gestion.

Les frais de fonctionnement et de gestion sont directement imputés au compte de résultat du Fonds lors du calcul de chaque valeur liquidative.

La commission de surperformance sera prélevée pour la première fois en janvier 2020, au titre des performances de l'année 2019.

## Rétrocession de frais de gestion

Néant

## Méthode de comptabilisation des intérêts

Intérêts encaissés



## **Affectation des résultats réalisés**

Capitalisation pour la part P  
Capitalisation pour la part I

## **Affectation des plus-values nettes réalisées**

Capitalisation pour la part P  
Capitalisation pour la part I

## **Changements affectant le fonds**

Néant

## Evolution de l'actif net

	Exercice 31/12/2019	Exercice 31/12/2018
Actif net en début d'exercice	499,702.89	-
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'O.P.C.)	1,683,672.53	546,493.84
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'O.P.C.)	-60,087.14	-
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	3,352.42	-
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-27,311.60	-4,433.96
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	-	-
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-	-
Frais de transaction	-13,032.70	-1,167.25
Différences de change	311.74	767.56
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	319,404.77	-41,577.06
Différence d'estimation exercice N	277,827.71	-41,577.06
Différence d'estimation exercice N-1	41,577.06	-
Variation de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	-	-
Différence d'estimation exercice N	-	-
Différence d'estimation exercice N-1	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-	-
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-8,905.73	-380.24
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	-
Autres éléments	-	-
<b>Actif net en fin d'exercice</b>	<b>2,397,107.18</b>	<b>499,702.89</b>

## Complément d'information 1

	Exercice 31/12/2019
<b>Engagements reçus ou donnés</b>	
Engagements reçus ou donnés (garantie de capital ou autres engagements) (*)	-
<b>Valeur actuelle des instruments financiers inscrits en portefeuille constitutifs de dépôts de garantie</b>	
Instrument financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	-
Instrument financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	-
<b>Instrument financiers en portefeuille émis par le prestataire ou les entités de son groupe</b>	
Dépôts	-
Actions	-
Titres de taux	-
OPC	-
Acquisitions et cessions temporaires sur titres	-
Swaps (en nominal)	-
<b>Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire</b>	
Titres acquis à réméré	-
Titres pris en pension	-
Titres empruntés	-

(\*) Pour les OPC garantis, l'information figure dans les règles et méthodes comptables

## Complément d'information 2

	Exercice 31/12/2019	
<b>Emissions et rachats pendant l'exercice comptable</b>		<b>Nombre de titres</b>
<b>Catégorie de classe I (Devise: EUR)</b>		
Nombre de titres émis	12,902.065	
Nombre de titres rachetés	538.000	
<b>Catégorie de classe P (Devise: EUR)</b>		
Nombre de titres émis	3,130.321	
Nombre de titres rachetés	1.000	
<b>Commissions de souscription et/ou de rachat</b>		<b>Montant (EUR)</b>
Commissions de souscription acquises à l'OPC	-	
Commissions de rachat acquises à l'OPC	-	
Commissions de souscription perçues et rétrocédées	290.64	
Commissions de rachat perçues et rétrocédées	-	
<b>Frais de gestion</b>	<b>Montant (EUR)</b>	<b>% de l'actif net moyen</b>
<b>Catégorie de classe P (Devise: EUR)</b>		
Frais de gestion et de fonctionnement (*)	3,276.07	2.40
Commissions de surperformance	-0.01	-
Autres frais	-	-
<b>Catégorie de classe I (Devise: EUR)</b>		
Frais de gestion et de fonctionnement (*)	19,054.37	1.40
Commissions de surperformance	-	-
Autres frais	-	-
<b>Rétrocessions de frais de gestion (toutes parts confondues)</b>	-	

(\*) Pour les OPC dont la durée d'exercice n'est pas égale à 12 mois, le pourcentage de l'actif net moyen correspond au taux moyen annualisé.

## Ventilation par nature des créances et dettes

	Exercice 31/12/2019
<b>Ventilation par nature des créances</b>	-
Déposit euros	-
Déposit autres devises	-
Collatéraux espèces	-
Valorisation des achats de devises à terme	-
Contrevaleur des ventes à terme	-
Autres débiteurs divers	-
Coupons à recevoir	216.06
<b>TOTAL DES CREANCES</b>	<b>216.06</b>
<b>Ventilation par nature des dettes</b>	-
Déposit euros	-
Déposit autres devises	-
Collatéraux espèces	-
Provision charges d'emprunts	-
Valorisation des ventes de devises à terme	-
Contrevaleur des achats à terme	-
Frais et charges non encore payés	8,582.34
Autres créditeurs divers	-
Provision pour risque des liquidités de marché	-
Commission de gestion administrative à la charge du Fonds	-
<b>TOTAL DES DETTES</b>	<b>8,582.34</b>

## Ventilation par nature juridique ou économique d'instrument

	Exercice 31/12/2019
<b>Actif</b>	
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>	-
Obligations indexées	-
Obligations convertibles	-
Titres participatifs	-
Autres obligations et valeurs assimilées	-
<b>Titres de créances</b>	-
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-
Bons du Trésor	-
Autres TCN	-
Autres Titres de Créances	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-
<b>Passif</b>	
<b>Opérations de cession sur instruments financiers</b>	-
Actions	-
Obligations	-
Autres	-
<b>Hors-bilan</b>	
<b>Opérations de couverture</b>	
Taux	-
Actions	-
Autres	-
<b>Autres opérations</b>	
Taux	-
Actions	-
Autres	-

## Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Taux fixe	Taux variable	Taux révisable	Autres
<b>Actif</b>				
Dépôts	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	285,085.40
<b>Passif</b>				
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	192,514.63
<b>Hors-bilan</b>				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

## Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	[0 - 3 mois]	]3 mois - 1 an]	]1 - 3 ans]	]3 - 5 ans]	> 5 ans
<b>Actif</b>					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	285,085.40	-	-	-	-
<b>Passif</b>					
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	192,514.63	-	-	-	-
<b>Hors-bilan</b>					
Opérations de couverture	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-



## Ventilation par devise de cotation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	USD	CHF	SEK
<b>Actif</b>			
Dépôts	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	1,282,022.15	62,649.66	52,485.90
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-
Titres de créances	-	-	-
Titres d'OPC	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Autres instruments financiers	-	-	-
Créances	216.06	-	-
Comptes financiers	-	-	-
<b>Passif</b>			
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-
Dettes	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Comptes financiers	172,635.92	8,706.61	11,172.10
<b>Hors-bilan</b>			
Opérations de couverture	-	-	-
Autres opérations	-	-	-

Seules les cinq devises dont le montant le plus représentatif composant l'actif net sont incluses dans ce tableau.

## Affectation des résultats

Catégorie de classe P (Devise: EUR)

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat

	Exercice 31/12/2019
<b>Sommes restant à affecter</b>	
Report à nouveau	-
Résultat	-5,499.88
<b>Total</b>	<b>-5,499.88</b>
<b>Affectation</b>	
Distribution	-
Report à nouveau de l'exercice	-
Capitalisation	-5,499.88
<b>Total</b>	<b>-5,499.88</b>
<b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b>	
Nombre de titres	-
Distribution unitaire	-
<b>Crédits d'impôt et avoirs fiscaux attachés à la distribution du résultat</b>	
Montant global des crédits d'impôt et avoirs fiscaux	
provenant de l'exercice	-
provenant de l'exercice N-1	-
provenant de l'exercice N-2	-
provenant de l'exercice N-3	-
provenant de l'exercice N-4	-

## Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes

	<b>Exercice 31/12/2019</b>
<b>Sommes restant à affecter</b>	
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-8,285.88
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-
<b>Total</b>	<b>-8,285.88</b>
<b>Affectation</b>	
Distribution	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-
Capitalisation	-8,285.88
<b>Total</b>	<b>-8,285.88</b>
<b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b>	
Nombre de titres	-
Distribution unitaire	-

## Catégorie de classe I (Devise: EUR)

### Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat

	Exercice 31/12/2019	Exercice 31/12/2018
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Report à nouveau	-	-
Résultat	-8,127.00	-384.72
<b>Total</b>	<b>-8,127.00</b>	<b>-384.72</b>
<b>Affectation</b>		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-8,127.00	-384.72
<b>Total</b>	<b>-8,127.00</b>	<b>-384.72</b>
<b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de titres	-	-
Distribution unitaire	-	-
<b>Crédits d'impôt et avoirs fiscaux attachés à la distribution du résultat</b>		
Montant global des crédits d'impôt et avoirs fiscaux		
provenant de l'exercice	-	-
provenant de l'exercice N-1	-	-
provenant de l'exercice N-2	-	-
provenant de l'exercice N-3	-	-
provenant de l'exercice N-4	-	-

**Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes**

	Exercice 31/12/2019	Exercice 31/12/2018
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-46,080.21	-5,071.89
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
<b>Total</b>	<b>-46,080.21</b>	<b>-5,071.89</b>
<b>Affectation</b>		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-46,080.21	-5,071.89
<b>Total</b>	<b>-46,080.21</b>	<b>-5,071.89</b>
<b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de titres	-	-
Distribution unitaire	-	-

## Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices

### Catégorie de classe I (Devise: EUR)

	31/12/2018	31/12/2019
<b>Valeur liquidative (en EUR)</b>		
Parts C	90.67	113.48
<b>Actif net (en k EUR)</b>	499.70	2,028.61
<b>Nombre de titres</b>		
Parts C	5,511.000	17,875.065

<b>Date de mise en paiement</b>	31/12/2018	31/12/2019
<b>Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes</b> (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-
<b>Distribution unitaire sur résultat</b> (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-
<b>Crédit d'impôt unitaire (*)</b> personnes physiques (en EUR)	-	-
<b>Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes</b>		
Parts C	-0.92	-2.57
<b>Capitalisation unitaire sur résultat</b>		
Parts C	-0.06	-0.45

(\*) "Le crédit d'impôt unitaire est déterminé à la date du paiement en application de l'instruction fiscale du 04/03/93 (Ints.4 K-1-93). Les montants théoriques, calculés selon les règles applicables aux personnes physiques, sont ici présentés à titre indicatif. "L'instruction 4 J-2-99 du 08/11/99 précise par ailleurs que les bénéficiaires d'avoir fiscal autres que les personnes physiques calculent sous leur responsabilité le montant des avoirs fiscaux auxquels ils ont droit."

## Catégorie de classe P (Devise: EUR)

	31/12/2019
<b>Valeur liquidative (en EUR)</b>	
Parts C	117.75
<b>Actif net (en k EUR)</b>	368.50
<b>Nombre de titres</b>	
Parts C	3,129.321

	31/12/2019
<b>Date de mise en paiement</b>	31/12/2019
<b>Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes</b>	-
(y compris les acomptes) (en EUR)	
<b>Distribution unitaire sur résultat</b>	-
(y compris les acomptes) (en EUR)	
<b>Crédit d'impôt unitaire (*)</b>	-
personnes physiques (en EUR)	
<b>Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes</b>	
Parts C	-2.64
<b>Capitalisation unitaire sur résultat</b>	
Parts C	-1.75

(\*) "Le crédit d'impôt unitaire est déterminé à la date du paiement en application de l'instruction fiscale du 04/03/93 (Ints.4 K-1-93). Les montants théoriques, calculés selon les règles applicables aux personnes physiques, sont ici présentés à titre indicatif. "L'instruction 4 J-2-99 du 08/11/99 précise par ailleurs que les bénéficiaires d'avoir fiscal autres que les personnes physiques calculent sous leur responsabilité le montant des avoirs fiscaux auxquels ils ont droit."

## Inventaire des instruments financiers au 31 Décembre 2019

Eléments d'actifs et libellé des valeurs	Quantité	Cours	Devise Cotation	Valeur actuelle	% arrondi de l'actif net
<b>Actions et valeurs assimilées</b>				<b>2,312,902.69</b>	<b>96.49</b>
<b>Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé</b>				<b>2,312,902.69</b>	<b>96.49</b>
ABB LTD-REG	2,914.00	23.37	CHF	62,649.66	2.61
ACCENTURE PLC-CL A	335.00	210.57	USD	62,842.72	2.62
ADIDAS AG	205.00	289.80	EUR	59,409.00	2.48
AIRBUS SE	527.00	132.14	EUR	69,637.78	2.91
ALIBABA GROUP HOLDING-SP ADR	285.00	212.10	USD	53,851.67	2.25
ALPHABET INC-CL A	43.00	1,339.39	USD	51,308.48	2.14
ALTEN SA	462.00	112.50	EUR	51,975.00	2.17
AMAZON.COM INC	28.00	1,847.84	USD	46,093.11	1.92
ASML HOLDING NV	204.00	263.70	EUR	53,794.80	2.24
AUTODESK INC	265.00	183.46	USD	43,311.27	1.81
CAPGEMINI SE	510.00	108.90	EUR	55,539.00	2.32
CISCO SYSTEMS INC	825.00	47.96	USD	35,249.00	1.47
DASSAULT SYSTEMES SA	340.00	146.55	EUR	49,827.00	2.08
DEUTSCHE POST AG-REG	1,200.00	34.01	EUR	40,812.00	1.70
DUERR AG	1,500.00	30.38	EUR	45,570.00	1.90
ERICSSON LM-B SHS	6,762.00	81.56	SEK	52,485.90	2.19
FANUC CORP-UNSP ADR	2,137.00	18.42	USD	35,067.74	1.46
HONEYWELL INTERNATIONAL INC	330.00	177.00	USD	52,035.63	2.17
INTEL CORP	690.00	59.85	USD	36,789.76	1.53
INTUITIVE SURGICAL INC	84.00	591.15	USD	44,237.51	1.85
JD.COM INC-ADR	1,140.00	35.23	USD	35,779.24	1.49
JOHNSON CONTROLS INTERNATIONAL	1,166.00	40.71	USD	42,287.63	1.76
KION GROUP AG	750.00	61.56	EUR	46,170.00	1.93
LECTRA	1,170.00	22.35	EUR	26,149.50	1.09
LEGRAND SA	610.00	72.64	EUR	44,310.40	1.85
MICRON TECHNOLOGY INC	1,000.00	53.78	USD	47,910.91	2.00
MICROSOFT CORP	533.00	157.70	USD	74,881.16	3.12
NIDEC CORPORATION-SPON ADR	1,090.00	34.21	USD	33,214.65	1.39
PALO ALTO NETWORKS INC	290.00	231.25	USD	59,743.88	2.49
PLASTIC OMNIUM	1,640.00	24.90	EUR	40,836.00	1.70
ROCKWELL AUTOMATION INC	328.00	202.67	USD	59,221.17	2.47
SAFRAN SA	264.00	137.65	EUR	36,339.60	1.52
SALESFORCE.COM INC	372.00	162.64	USD	53,899.40	2.25
SAMSUNG ELECTR-GDR REG S	53.00	1,193.00	USD	56,328.73	2.35
SAP SE	462.00	120.32	EUR	55,587.84	2.32



## ATHYMIS INDUSTRIE 4.0

SCHNEIDER ELECTRIC SE	680.00	91.50	EUR	62,220.00	2.60
SIEMENS AG-REG	285.00	116.54	EUR	33,213.90	1.39
STMICROELECTRONICS NV	2,409.00	23.97	EUR	57,743.73	2.41
TE CONNECTIVITY LTD	464.00	95.84	USD	39,616.71	1.65
TERADYNE INC	1,100.00	68.19	USD	66,823.16	2.79
TEXAS INSTRUMENTS INC	540.00	128.29	USD	61,716.35	2.57
THALES SA	544.00	92.52	EUR	50,330.88	2.10
TOYOTA MOTOR CORP -SPON ADR	314.00	140.54	USD	39,313.64	1.64
UNITED TECHNOLOGIES CORP	440.00	149.76	USD	58,703.25	2.45
VALEO SA	1,155.00	31.41	EUR	36,278.55	1.51
VERIZON COMMUNICATIONS INC	1,175.00	61.40	USD	64,271.71	2.68
XILINX INC	316.00	97.77	USD	27,523.67	1.15
<b>Créances</b>				<b>216.06</b>	<b>0.01</b>
<b>Dettes</b>				<b>-8,582.34</b>	<b>-0.36</b>
<b>Autres comptes financiers</b>				<b>92,570.77</b>	<b>3.86</b>
<b>TOTAL ACTIF NET</b>				<b>2,397,107.18</b>	<b>100.00</b>